



médiathèque Jahrel Jane

Septembre 2012

Edita

La culture en milieu pénitentiaire, un sujet fertile en 2012

Les 20, 21, et 22 juin les acteurs de la culture en milieu pénitentiaire se sont réunis à la Friche la Belle de Mai à Marseille pour assister au Colloque « Quelles actions autour de la création artistique avec les public sous main de Justice ? » organisé conjointement par les associations **Cultures, publics et territoires** et **lieux fictifs**.

Ce colloque a été l'occasion non seulement pour les acteurs culturels d'échanger sur leurs pratiques et de découvrir des œuvres artistiques réalisées en prison mais également de participer eux-mêmes à un atelier artistique sur toute une journée (atelier chant, danse, arts de la piste, cinéma ...). Chaque atelier était animé par un artiste intervenant en milieu carcéral.

Si l'on peut regretter qu'il n'y ait pas eu de temps d'échange, organisé entre les participants, sur cette expérience on peut saluer cette initiative réussie des organisateurs.

Ce colloque s'inscrit dans un projet plus large mené au niveau euro-

péen « Art et culture en Europe pour les publics prioritaires » et devrait connaître un prolongement l'année prochaine à l'occasion de « Marseille Capitale européenne de la culture 2013 » par un forum européen sur la culture en direction des publics sous main de justice. Pour plus d'information vous pouvez contacter les deux associations organisatrices.

Les œuvres présentées seront prochainement consultables à **la médiathèque de l'Énap** et en attendant la parution des actes du colloque, vous pouvez consulter le dossier « bilan et perspective réalisé suite à la manifestation :

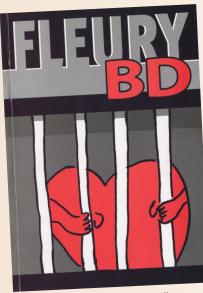
http://www.lieuxfictifs.org/IMG/pdf/Colloque_bilan_et_perspectives - vl.pdf

Par ailleurs, s'est tenue le 11 juillet 2012 dans le cadre des rencontres professionnelles du spectacle vivant de **la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, pendant le festival d'Avignon, une table ronde sur « la Création en milieu pénitentiaire : un engagement pour l'artiste, une prise d'indépendance pour le détenu ? ».

Catherine Bamvens

Fleury BD

Bande dessinée



Cet ouvrage est le fruit de cinq ateliers « Créations de bandes dessinées » menés dans les bibliothèques de la maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis entre 2004 et 2007.

Ces ateliers sont organisés par l'association « Lire c'est Vivre » dans la cadre du développement de la lecture en milieu carcéral.

« Lire c'est Vivre » gère et anime l'ensemble des bibliothèques sur le site de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, soit 9 bibliothèques. Ses objectifs sont de proposer un accès direct aux prêts de

livres et de revues. La fréquentation de la

bibliothèque permet aux détenus de se familiariser avec la lecture, de jouer un rôle de déclencheur quant au désir d'apprendre et de favoriser l'approche de nouvelles pratiques culturelles.

Les bandes dessinées sont les ouvrages les plus consultés en bibliothèque de détention. C'est pourquoi l'association a proposé un projet artistique pour faire découvrir les techniques de création de BD : scénario, cases, bulles, mouvement... et amener ainsi les détenus à une création personnelle d'au moins une planche de BD en noir et blanc.

L'auteur et animateur a accompagné et orienté les participants (une douzaine par ateliers) dans tous les stades de la création d'une histoire en bande dessinée. Pour cela il a sollicité l'imagination de chacun, leurs expériences... et favorisé l'expression, l'envie de dire et de se dire, le plaisir de travailler et retravailler un dessin, la fierté de l'avoir fait. Ce sont aussi des moments d'échanges intenses et chaleureux et cela grâce au professionnalisme et à la personnalité de l'intervenant, Farid Boudjellal, bien connu des amateurs de BD.

Les ateliers ont pu se réaliser grâce aux soutiens du Conseil Général de l'Essonne et de la DRAC IIe- de-France.

Pour recevoir la Lettre régulièrement, merci de vous abonner, en précisant :

nom, prénom et adresse mail sur la messagerie suivante : Estelle.Rol@justice.fr



Énap - 440 av. Michel Serres - BP 28 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE \$\varphi\$ +33 (0)5 53 98 91 42 - fax: +33 (0)5 53 98 91 68

> Internet: www.enap.justice.fr Intranet: http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/

Cette phrase s'est imposée, séance après séance, dans la bibliothèque de Paul Verlaine de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, en ce mois d'août 2011, résonnant comme une évidence.

Cet « ailleurs », ce monde que chacun porte en soi se situerait donc sur la carte de géographie de l'imaginaire, entre le rêve et la réalité. Des histoires y seraient engrangées secrètement, pendant que quelque part, un destinataire de hasard, un ami, une femme, attendent des nouvelles de ces Cités utopiques, de ces lles au Trésor, du Purgatoire, de l'Enfer ou du Paradis qui nous habitent tous.

Alors, les participants de l'atelier ont jeté des bouteilles à la

mer, écrit des missives : dix lettres fictives pour un embarquement immédiat. Dix lettres fictives pour voyager pendant cinq jours : Madagascar, Utopia, Londres...

En bateau, immobiles ou à bord d'une vieille Chevrolet Impala Model 67. Ils ont dansé au carnaval, rencontré des masques, affronté la sorcellerie et même remonté le temps.

Les mots se sont glissés entre la blancheur laiteuse de la feuille et les stylos des dix participants, dessinant avec pugnacité, émotion et humour, l'itinéraire d'une aventure humaine.

Cet atelier animé par Martine Lagardette a reçu le soutien de la DRAC Ile-de-France, du Conseil Général de l'Essonne, de la Fondation d'Entreprise La Poste et de l'ACSE.



En octobre et novembre 2011 un nouvel atelier d'écriture, organisé par l'association « Lire c'est Vivre » et animé par Martine Lagardette, réunit quelques participants particulièrement motivés de la maison d'arrêt de fleury-Mérogis. Ils avaient participé à la rencontre du mois d'août et souhaitaient aller plus loin dans cette démarche en utilisant l'expérience acquise durant l'été. En août, la narration de courtes fictions portées par une correspondance fictive avait donné à chacun l'envie de se confronter à l'écriture de nouvelles.

Ce nouveau projet d'écriture a été l'occasion de tenter autre chose, de travailler autrement. Le défi consistait à renoncer à d'éventuels procédés « déclencheurs d'écriture », à ne donner ni thème, ni fil rouge. Il a fallu par conséquent que chacun compose sa petite musique, mettant en œuvre ses connaissances anciennes et ses acquis récents.

Jusqu'à présent, les séances se suivaient sans interruption, cinq jours



DES NOUVELLES

D'AILLEURS

durant. Cette fois, elles se sont déroulées au rythme d'une journée par semaine, pendant cing semaines.

Une périodicité qui nécessitait un investissement personnel entre chaque séance malgré les aléas au quotidien et par conséquent une réelle adhésion au projet d'écriture.

Ces sept nouvelles « pour lutter contre le blues urbain » sont généreuses, drôles, nostalgiques, toniques...

A noter que chaque nouvelle contient des indices derrière lesquels se cachent des titres de livres à découvrir. La solution se trouve en dernière page du

Cet atelier a reçu le soutien de la DRAC Ile-de-France, du Conseil Général de l'Essonne, de la Fondation d'Entreprise La Poste et de l'ACSE.

Du 24 au 26 septembre 2012 : session de formation continue « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire » à l'ENAP (Agen). Le programme est consultable à cette adresse :

 $\underline{\text{http://dap.intranet.justice.gouv.fr/ModalinPDF/colloque_culture/programme.pdf}}$

Septembre/octobre 2012 : Concours BD Transmurailles 2012. Toutes les participations doivent être retournées au SPIP de votre établissement avant le 30 septembre 2012. L'ensemble des participations à ce concours devront être envoyées par les DISP respectives (après autorisation de sortie au titre du D.444-1 du CPP) au SPIP Charente (16) organisateur, avant le 15 octobre 2012. Les lauréats primés verront leurs oeuvres exposées dans le cadre du festival international de la BD d'Angoulême en janvier 2013 et une édition des meilleures planches en un seul album pourra être réalisée.

Après son netvibes « Culture en milieu pénitentiaire », la médiathèque crée un nouveau portail de ressources sur « La prison en France ». Vous y trouverez, dans des onglets thématiques (santé, travail, mineurs, droits de l'homme ...), des liens et flux RSS vers les sites internet des principaux acteurs institutionnels ou associatifs intervenant en détention ou proposant des informations et réflexions sur le monde carcéral français. Actualisées régulièrement, ces données vous permettront d'être informé au plus près de l'actualité de la question carcérale en France.

Pour accéder au portail « La prison en France » :

http://www.netvibes.com/enapbiblio#Generaliteshttp://www. netvibes.com/enapbiblio#...

Ou à partir de Google avec les mots clés « prison » « France » « netvibes »

Pour améliorer ce portail ou suggérer des sites, merci de contacter : Isabelle Guérineau, documentaliste (isabelle.guerineau@justice.fr)

POUR TOUTES INFORMATIONS N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER :

Catherine Bamvens, Responsable de l'unité Médiathèque Gabriel Tarde Catherine.Bamvens@justice.fr ou

Estelle Rol, Documentaliste à l'unité Médiathèque Gabriel Tarde - Estelle.Rol@justice.fr

Catalogue médiathèque (accès pour tous): http://enap-mediatheque.paprika.net/enap1/ Espace dédié aux ressources culturelles en milieu pénitentiaire (accès réservé aux personnels pénitentiaires) :

 $\underline{http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/index.php?rubrique = 3942\&ssrubrique = 4023$

http://www.netvibes.com/cultureprison#Generalites

Septembre 2012 - n°15



